

Pour maintenir et développer dans le Monde la tradition de Courtoisie et la chevalerie,

Association Nationale et Internationale

Déclarée à la Préfecture de Police de Paris en 1952,

Selon la loi de 1901 sous le n° 000 18489 P - N° SIREN / 449 562 016 - N° SIRET / 449 562 016 00013

La Courtoisie Française

Membre adhérent Comité ONG/ONU

Maité TAVERNA

Présidente

Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Etoile OR Etoile Civique

Chevalier de l'Ordre Royal de Belgique.



Saulieu, le

« Croisade pour l'Amabilité et l'Ecoute des Autres »

Paris le 15 MAI 2018

Convocation Conseil consultatif A.G statutaire 2018

Chers amis Administrateurs et Délégués,

L'ensemble des élus du conseil et moi-même avons le plaisir de vous convier aux réunions statutaires,
Le samedi 9 juin 2018 au Palais du Luxembourg. Nous sommes parrainés par le Sénateur de Côte d'or Alain HOUPERT.

Ordre du jour :

Conseil consultatif statutaire : Inscription obligatoire- La liste nominative des participants doit être donnée 10 jours avant.

Rendez-vous au Palais du Luxembourg à 10 h à l'accueil pour l'émergence 15 ter rue de Vaugirard.

Se munir de la convocation et de votre carte d'identité.

Le conseil consultatif doit commencer à 10 h 30 impérativement, salle Vaugirard.

*Les délégués doivent adresser leur programme prévisionnel 2018 et , le compte-rendu des activités 2017 avant le 10 mai **afin d'être examinés pour le Conseil d'administration statutaire.**

Un déjeuner est prévu au restaurant des sénateurs à 12 h 45, 13 h au plus tard.

* **La liste des participants doit également être transmise au restaurant du Sénat 8 jours avant.**

N'attendez pas pour vous inscrire.

L'assemblée générale aura lieu également dans une salle mise à notre disposition par le gérant du restaurant

14 h 30 : Emergence auprès de nos secrétaires

15 h : Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire statutaire

Fin des réunions 17 h 30 au plus tard.

Nous comptons sur tous les dirigeants de l'Association et sur les adhérents.

Merci de les informer.

- Les assemblées générales sont ouvertes à tous les adhérents à jour de cotisation 2017,

A titre exceptionnel, (cause familiale) expédiez vos courriers concernant l'A.G du 9 juin à :

Maité TAVERNA 65 avenue Kléber 75016 PARIS - Tel : 01 47 27 40 97. Ne pas écrire Courtoisie Française.

Pour tous courriers : Au siège administratif : 8 rue d'Argentine 21210 SAULIEU

Tel 03 80 84 33 08 Ou : 01 47 27 40 97 en période de réunions parisiennes.

– E.mail : maite.taverna@gmail.com

Pour maintenir et développer dans le Monde la tradition de Courtoisie et la chevalerie,
Association Nationale et Internationale

Déclarée à la Préfecture de Police de Paris en 1952,
Selon la loi de 1901 sous le n° 000 18489 P N° SIREN / 449 562 016 - N° SIRET / 449 562 016 00013

La Courtoisie Française

Membre adhérent Comité ONG/ONU

Maité TAVERNA

Présidente

Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Etoile OR Etoile Civique

Chevalier de l'Ordre Royal de Belgique

Vice Présidente de l'EEDCM.



Saulieu, le

« Croisade pour l'Amabilité et l'Ecoute des Autres »

Ordre du jour A.G 2018

L'assemblée générale aura lieu également dans une salle mise à notre disposition par le gérant du restaurant

14 h 30 : Emargement auprès de nos secrétaires

15 h : Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire

Fin des réunions 17 h 30 au plus tard.

Nous comptons sur tous les dirigeants de l'Association et sur les adhérents.
Merci de les informer.

- Les assemblées générales sont ouvertes à tous les adhérents à jour de cotisation 2017.

Je dois prévenir les organisateurs et l'accueil et la sécurité, pour personnes à mobilité réduite, afin de faciliter leur accueil. Merci de m'indiquer en cas de besoin.

15 heures ouverture de l'assemblée générale ordinaire

- Ouverture par le Maître du protocole Bernard MALBRUN.
- La Présidente souhaite la bienvenue à tous ses amis participants.
- 1. Présentation du rapport moral des activités 2017, par Marylène HASSAN secrétaire générale,
- 2. Les comptes d'exploitation des délégations ; Le Bilan 2017 par Jean-Pierre BAYARD Trésorier général,
- 3. le rapport des vérificateurs aux comptes par Jean Claude BABIN.
- 4. Budget prévisionnel 2018.
- 5. Propositions du programme des activités de 2018.
- 6. Elections : Renouvellement du tiers sortant et entériner les cooptations au sein du conseil d'administration.
- 7. Réponse aux questions écrites enregistrées un mois avant au siège de l'association.
- 8. La Présidente remercie les participants

Fin de réunion

La Courtoisie Française

Assemblée Générale Ordinaire du samedi 9 juin 2018

& Conseil Consultatif à 10 h

Au Palais du Luxembourg 26 Rue de Vaugirard - Salle Vaugirard

POUVOIR DES ADHERENTS A JOUR DES COTISATIONS 2017

ARTICLE 8 DES PRESENTS STATUTS

L'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire de l'association réunit tous les administrateurs, tous les délégués et tous les adhérents à jour de cotisation.

Le délégué représente la totalité des adhérents de sa délégation qui ne peuvent se déplacer et reçoit pouvoir à cet effet lors de son assemblée plénière.

Je soussigné(e) (NOM et Prénom) :

Adhérents – administrateur

Adresse : Ville :

C.Postal : Tel : Email :

Sera présent au Conseil consultatif OUI NON Je participerai au déjeuner au restaurant du Sénat

Participation par personne 62 euros: Apéritif, une entrée, noisette d'agneau, traditionnel fraisier, café & chocolat, vins : Blanc & rouge, eaux minérales.

Je participerai à l'assemblée générale : NON OUI Je serai accompagné(e) de : Préciser les noms des personnes.....

Je suis jour de ma cotisation 2017 , je donne pouvoir, en cas d'absence obligée, à

M.Mme. (1)délégué(e) ou Administrateur (rayer la mention inutile)

de l'Association présent à l'Assemblée, pour me représenter au conseil consultatif et **l'assemblée générale**

Ordinaire, le 9 juin 2018 au Palais du Luxembourg et, prendre part à tous les votes et scrutins en mes nom et place.

Le pouvoir en blanc représente l'approbation de l'action menée par le Conseil d'Administration sortant, qui en dispose donc.

Article 8 des Statuts c) : si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire ne peut délibérer. Elle sera immédiatement suivie d'une seconde Assemblée, qui se tiendra le même jour, au même lieu.

Signature précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »

Nom et prénom :

Date et signature :

A retourner avant le 2 juin 2018 dernier délai, pour être contrôlé et déclaré valide.

Conseil consultatif 2018 – Palais du Luxembourg pièce d'identité obligatoire.

Programme de la journée :

10 h 30 précises, le Conseil Consultatif à pour objet de recueillir les questions et propositions des délégués et des adhérents présents, D'informer les délégués de leur rôle spécifique, de répondre aux questions que vous vous posez. Egalement voir ensemble les orientations de l'Association.

12 h 30 : Déjeuner (Pour les amis qui ne participent pas au déjeuner : **Arrivez à partir de 14 h 30**)

15 h précises: L'assemblée générale, Se présenter à l'accueil pour les émargements de l'Assemblée générale.

15 h 30 Ouverture de l'A.G : Présentation du rapport moral des activités 2014, par la secrétaire générale, le rapport financier – Bilan 2014 par le Trésorier, d'approuver les propositions du programme de 2015, de répondre aux questions écrites enregistrées un mois avant au siège de l'association.

Ces réunions programmées sont un lieu d'échanges entre les adhérents, les délégués, et les élus du conseil d'administration pour répondre aux questions que vous vous posez.

Découpez

Bulletin de réservation et pouvoir à adresser nécessairement

Maïté TAVERNA 65 avenue Kléber 75016 PARIS - Tel : 01 47 27 40 97 ou 03 80 84 33 08.

Réservation du déjeuner 12 h 30 au restaurant du Palais du Luxembourg,
15 ter rue de Vaugirard – 75006 Paris
Restaurant du Sénat le samedi 9 juin 2018

Nom et prénom.....

Adresse :.....C.P :

Ville :

N° adhérent (si possible) :

Je participerai au déjeuner OUI NON

Je serai accompagné(e) de : (Précisez le nombre, notez les noms).....

.....
.....

Apéritif et amusettes

Menu :

-Saumon label rouge Gravlax au poivre de cassis, lentilles noires « Béluga » de la brie liées de motarde violette de Brive.

-Noisette d'agneau du Limousin rôtie en croute d'épices, poêlée de légumes verts aux amandes.

-Traditionnel fraisier – Café équitable et chocolat de dégustation.

-Vins sélectionnés : Château de Seguin, Médoc 2015 blanc de Bordeaux et Château Cour Seguin, Médoc 2015 rouge de Bordeaux. 1 bouteille pour 3 convives eaux minérales.

-Prix par personne 62 euros – chèque à l'ordre de la Courtoisie Française

Adressé avant le 2 juin impérativement. Seules seront comptabilisées les réservations payées.

Nous devons adresser la liste nominative au Sénat le lundi 4 juin 2018 au plus tard !!!